

Un débrayage vient d'avoir lieu au niveau de la filature de Bar-le-Duc (Meuse) [BERGERE DE FRANCE](#) / T : 03.29.79.01.01, en redressement judiciaire depuis le mois de février. Les salariés ont voulu mettre la pression sur la direction, alors que se tenait un nouveau comité d'entreprise. Les syndicats ne sont arrivés à aucun accord avec la direction, cette dernière proposant 3000 € de prime supra légale alors que les syndicats demandent 4000 € par salarié. www.bergeredefrance.fr